


Procédure file

Informations de base		
RSP - Résolutions d'actualité	2011/2849(RSP)	Procédure terminée
Compatibilité des accords fiscaux conclus par l'Allemagne et le Royaume-Uni avec la Suisse avec la directive européenne en matière de fiscalité des revenus de l'épargne		
Sujet		
2.50.02 Épargne		
2.70.01 Fiscalité et impôts directs		
Zone géographique		
Royaume-Uni		
Allemagne RF		
Suisse		

Acteurs principaux		
Parlement européen		
Commission européenne		
DG de la Commission		Commissaire
Fiscalité et union douanière		ŠEMETA Algirdas

Événements clés			
25/10/2011	Débat en plénière		Résumé
25/10/2011	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2011/2849(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Débat ou résolution sur question orale/interpellation
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p5
Etape de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Question orale/interpellation du Parlement		B7-0635/2011	20/10/2011	EP

Compatibilité des accords fiscaux conclus par l'Allemagne et le Royaume-Uni avec la Suisse avec la directive européenne en matière de fiscalité des revenus de l'épargne

L'Assemblée a tenu un débat sur la question orale [O-000229/2011](#) à la Commission sur la compatibilité des accords fiscaux conclus par l'Allemagne et le Royaume-Uni avec la Suisse avec la directive européenne en matière de fiscalité des revenus de l'épargne.

La discussion n'était pas clôturée par un vote de résolution.